

10ème JOURNEE DES BRAVES

POUR QUI ?



Pour toutes les personnes qui ont arrêté la moto il y a quelques temps et qui souhaitent se « remettre en selle », en toute sécurité.

Pour toutes les personnes qui pratiquent la moto et qui souhaitent faire un bilan, pour rouler en sécurité.

Pour tous les braves qui ne conçoivent pas la pratique de la MOTO sans la sécurité

POURQUOI ?



Pour donner ou perfectionner les bases techniques : trajectoires de sécurité, freinage...

Pour prendre conscience de ses possibilités

COMMENT ?



Evaluation des niveaux et création de plusieurs groupes

Ateliers « roulage » : théorie et pratique

Ateliers « sécurité » : code de la route, ABS, évitements...

EQUIPEMENT DE PISTE OBLIGATOIRE POUR LE ROULAGE SUR CIRCUIT.

Séance de roulage encadrées par des professionnels

AU PROGRAMME ?



8h00 : Accueil des participants
Contrôle de la tenue des pilotes et contrôles mécaniques Briefing

9h15 à 12h45 : Ateliers tournants

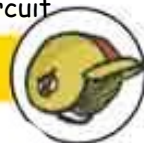
13h00 : Repas des braves

14h30 à 17h00 : Ateliers tournants

17h00 à 17h30 : Débriefing de la journée

17h30 à 19h30 : Roulage encadré sur circuit

RÈGLES DE PARTICIPATION



- 1- Être en possession de son permis de conduire moto et d'une assurance en cours de validité.
- 2- Avoir une moto conforme à la réglementation, avec un pot d'échappement homologué 95dB maxi sans fuite.
- 3- Pour le roulage sur piste du soir, fournir une attestation d'assurance autorisant le roulage sur circuit hors compétition. Équipement spécifique obligatoire : casque homologué, gants, bottes ou chaussures montantes, blouson avec protections (dorsale), combinaison ou équipement raccordable (pas de jean). Tout motard dont l'équipement sera insuffisant ne pourra tourner sur le circuit.
- 4- L'introduction et la consommation, dans l'enceinte du circuit, de boissons alcoolisées et de produits stupéfiants, sont formellement interdits.
- 5- L'inscription à cette journée entraîne acceptation du règlement intérieur du circuit et du déroulement de cette manifestation

QUEL COÛT ?



40 € PAR PARTICIPANT

(comprenant l'accueil et le repas du midi)

+ 10 € payables sur place pour la RC roulage piste vitesse si attestation demandée au point 3 ci-dessus non fournie

Repas de l'accompagnateur : 19€ par personne.

QUI CONTACTER ?



FFMC 39 : 06 74 97 46 38

DDT du Jura : 03 84 86 80 89 - 03 84 86 80 91

securiteroutiere@jura.gouv.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION



NOM : _____

PRENOM : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Tél. Personnel : _____

Adresse mail : _____

Nom et Tel. de la personne à contacter en cas de nécessité : _____

Assurance moto n° _____

Compagnie : _____

N° d'immatriculation de la moto : _____

Marque : _____

Type : _____

Age du pilote : _____

Date du permis de conduire moto : _____

Avez-vous déjà roulé sur un circuit ? Oui Non

Avez vous déjà participé à une Journée des braves ? Oui Non

Si oui, combien de fois : _____